



Réunion club sécurité routière du 10 mars 2015 Compte rendu

Rédacteur : Mathis BELTRAMI

Sommaire

Réunion du 10 mars 2015.....	3
Participants.....	3
Ordre du jour.....	3
Diffusion du compte-rendu.....	3
Compte-rendu.....	4
Présentation de la journée.....	4
Voies vertes : intersection avec le réseau départemental.....	4
<i>Discussion</i>	4
Prise en compte des deux roues motorisées dans les infrastructures.....	5
<i>Discussion</i>	5
Point d'actualité.....	5
<i>Discussion</i>	5
Sécurité / enduits et point à temps automatique.....	5
<i>Discussion</i>	5
Bandes médianes.....	6
<i>Discussion</i>	6
Points divers.....	6
<i>Mise à disposition gratuite des documents</i>	6
<i>Création d'un document « expérimentation »</i>	6
<i>Sujets futurs</i>	6
<i>Journée technique 2015</i>	6
Prochaines rencontres du club métier.....	7
16/09/15.....	7

Réunion du 10 mars 2015

Participants

La liste des participants est la suivante :

Anglade Michèle	Préfecture 43	Duranton Pascal	CG 42
Bechelot Jacques	CG 73	Ginestet Lionel	Préfecture 43
Beltrami Mathis	DTERCE	Grangeat Bernard	CG 69
Bernagaud Anne-Sarah	DTERCE	Henriot Jean	CG 74
Blache Philippe	CG 26	Huez Pascal	DTERCE
Bouche Gilles	CG 42	Muguet Denis	CG 89
Boyer Serge	DIRCE	Perrin Yves	CG 07
Callot Manon	CG 69	Planel Pascal	CG 07
Conche Florence	DTERCE	Reynier Gregory	CG 07
Darbon Xavier	CG 38	Valette Laurent	CG 73

Ordre du jour

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

Horaire	Thème	Intervenant
9h30 – 9h45	Accueil	
9h45 – 10h	Présentation de la journée	Yves Perrin, animateur du club
10h – 10h45	Voies vertes : intersection avec le réseau départemental	DTER-CE – Mathis Beltrami CG 74 – Jean Henriot
10h45 – 11h15	Prise en compte des 2 RM : Rappel général Démarche	DTER-CE – Mathis Beltrami CG 42 – Gilles Bouche
11h15 – 11h45	Actualités	DTER-CE – Mathis Beltrami
11h45 – 12h15	Questions diverses	Tous
12h15 – 13h30	Pause repas	
13h30 – 14h	Sécurité et enduits et point à temps automatique	CG 74 – Jean Henriot
14h – 15h	Bandes médianes équipées	CG 73 – Laurent Valette CG 73 – Jacques Béchelot DIR CE – Serge Boyer

Diffusion du compte-rendu

Le compte-rendu ainsi que les diaporamas projetés sont mis en ligne sur le site :

www.cotita.fr/spip.php?article1556

Compte-rendu

Présentation de la journée

Yves Perrin rappelle la nécessité de trouver des remplaçants pour animer le club.

Voies vertes : intersection avec le réseau départemental

Mathis Beltrami présente les principaux dispositifs relatifs aux traversées cyclables et aux intersections voies vertes avec le réseau routier. Les différentes manières de signaler ces intersections en Europe sont étudiées.

Jean Henriot présente les pratiques et réflexions du CG 74 à ce sujet.

Un panneau a été créé par le CG 74 afin d'avertir les usagers de l'intersection imminente, permettant une alerte plus forte que le B21.

Le CG 74 insiste sur l'importance de la cohérence des aménagements et indique qu'ils ont une seule hiérarchisation fonctionnelle avec un niveau S1 et S2 afin d'assurer la sécurité.

Un garde corps est utilisé à la place des barrières à l'entrée des voies vertes, car il a été constaté que certain 2 roues passaient sur le côté. Le balisage et la signalisation mise en place sur les axes principaux sont adaptés au contexte.

Il est rappelé que juridiquement, le gestionnaire a pour obligation de mettre un panneau si une voie cycliste/piéton croise une route. De plus, une voie verte n'est ni une voie principale, ni une voie prioritaire, il faut donc définir un système de sécurité pertinent. Ainsi, sur le réseau 74, plus le danger est grand, plus la taille du panneau est importante.

Discussion

Bien que ne respectant pas l'IISR, car il contient des schémas, le panneau est approuvé par l'ensemble des participants.

Les participants rappellent la difficulté d'obtenir un contact à la DSCR, et notamment la difficulté d'effectuer des expérimentations DSCR. Le Cerema rappelle que toutes les informations et les documents nécessaires sont disponibles à cet endroit : www.equipementsdelaroute.equipement.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=24.

De plus, de nombreux participants admettent que les panneaux écrits sont moins efficaces que les panneaux comprenant des pictogrammes.

Certains participants évoquent le non respect des autres usagers, concernant des vitesses excessives sur les voies verte, des problèmes de partage de la route, des potelets arrachés, car jugé « gênants »,...

Il est aussi signalé que les barrières placées aux intersections, à la place des potelets, peuvent être une gêne pour les cyclistes utilisant quotidiennement la voie verte, mais pas forcément pour ceux qui l'utilisent pour un usage de loisir.

Un exemple d'aménagement sur Chambéry est évoqué, avec l'utilisation de bandes d'éveil testées à l'arrivée des voies vertes, afin d'éviter les vitesses excessives aux intersections. De plus, des sas vélos sont à l'étude sur Chambéry aussi.

Un participant demande le régime de priorité dans le cas où une voie verte est parallèle à une route.

Il est rappelé que la voie verte est « une route exclusivement réservée à la circulation des véhicules non motorisés, des piétons et des cavaliers » selon l'article R110-2 du code de la route. En ce sens, l'intersection d'une voie verte avec une route se traite de la même manière qu'une intersection entre deux routes.

Le CG de la Loire insiste sur l'utilité des îlots centraux dans ses intersections routes/voies vertes, la peinture au sol n'étant pas très persuasive.

Compte-rendu (suite)

Prise en compte des deux roues motorisées dans les infrastructures

Mathis Beltrami explique la nécessité de prendre en compte ces usagers et présente les principaux guides répondant à ce besoin. Une présentation plus détaillée du guide « Recommandations pour la prise en compte des deux-roues-motorisés » de la DTecTV du Cerema est effectuée.

Gilles Bouche présente les pratiques du CG 42 à ce sujet ainsi que les temps forts de l'élaboration d'une charte en 2013 entre la FFMC et le CG 42. Le CG 42 a mis en place un champ « état des routes » sur son site internet et indique que l'équipement des virages en lisse moto, se fait sans formalisation, à la demande des motards et/ou des forces de l'ordre.

Discussion Les participants approuvent cet exemple de coopération.

Point d'actualité

Mathis Beltrami fait un point d'actualité, notamment sur le plan de lutte contre l'insécurité routière de janvier 2015.

Discussion Les participants se posent la question du bien-fondé de certaines expérimentations, consistant à autoriser les comportements dangereux (comme la conduite inter-files des 2RM), alors que les accidents routiers repartent à la hausse en 2014.

La mesure concernant l'emploi des supports fusibles fait débats, certains évoquant un lobbying d'entreprises.

Dans le cas où les limitations de vitesses générales seraient abaissées à 80 km/h, les participants se demandent qui financerait la mise en place opérationnelle de cette décision.

Sécurité / enduits et point à temps automatique

Jean Henriot présente les pratiques du CG 74, notamment la mise en place de panneaux supplémentaires dans les zones concernées. Ces derniers ont un coût très modeste.

Discussion Les participants approuvent majoritairement l'emploi de ces nouveaux panneaux, dont l'objectif est de rendre plus visible les zones en travaux. Ces derniers sont édités sur fond jaune fluo (et non gris), pour améliorer la visibilité de jour. Ce faisant, ils ne respectent pas l'IISR. Florence Conche rappelle que l'État appose aussi une couleur jaune fluo sur certains panneaux B1 pour la lutte des prises à contre sens des bretelles autoroutières.

Le CG 73 indique mettre en place un système d'information pour les usagers une semaine avant le début des travaux. Sur les chaussées à 3 voies, le CG 73 bloque une voie, contrairement au CG 74.

Laurent Valette, du CG 73, est en lien direct avec la FFMC et leur envoi le planning des travaux.

Un balayage/ aspiration de la chaussée est effectué entre 36h en Savoie et à 48h en Haute-Savoie.

Compte-rendu (suite)

Bandes médianes

Laurent Valette et Jacques Béchelot présentent une expérimentation du CG 73 concernant les bandes médianes dans certaines zones particulièrement accidentogènes. Serge Boyer de la DIRCE présente le dispositif mis en place sur la RCEA afin de diminuer les collisions frontales, fréquentes sur cet axe.

Discussion Un participant pose la question de la problématique de la viabilité hivernale avec ce dispositif. Le CG 73 répond que l'aménagement n'occasionne pas de gêne importante aux endroits où il est implanté (2-3 cm de neige au maximum). Toutefois, un entretien particulier est nécessaire.

Un participant rappelle qu'au Canada, une ligne T3 n'est pas signe d'interdiction de franchissement, contrairement à deux lignes T3.

En Norvège, les 2 lignes T3 sont utilisées avec des creusements du bitume entre les lignes (cf rumbles strips). Pour plus d'information sur les rumbles strips : www.roadsense2013.eu

Un autre participant indique que le dispositif de double bande est employé à la Réunion dans certains endroits, très pentus, en agglomération. En neutralisant la voie centrale, l'objectif est de permettre une meilleure giration des transports en communs.

Denis Muguet, du CG89 indique que des barrettes sonores sont employées en axe de chaussée (comme sur certaines parties de la RCEA) et réduisent visiblement l'accidentalité.

Points divers

Mise à disposition gratuite des documents Pascal Huez demande si les collectivités locales pourront avoir un accès libre aux documents édités par le Cerema, vu que ces dernières sont entrées dans le conseil d'administration du Cerema. Cette demande est soutenue par la majorité des participants. Il est mentionné l'exemple de l'Ifsttar, qui rend libre tout ses documents au bout de 5 ans.

Création d'un document « expérimentation » Jean Henriot indique qu'il serait intéressant de créer un registre des différentes expérimentations ayant lieu dans les départements afin de partager les expériences et les contacts.

Il est rappelé que le forum ne marche pas.

Sujets futurs

- La démarche d'agglomération (autour du guide de la DTecTV)
- Prise en compte des piétons hors agglomération en lien avec le développement des TC
- Rédaction des mentions sur les panneaux
- Intérêt de la baisse des limitations de vitesse par l'Ifsttar

Journée technique 2015

Le thème de cette journée sera la perception/lisibilité/visibilité. Cette journée sera couplée avec le prochain club, sur deux jours.

Prochaines rencontres du club métier

16/09/15

Se sont déclarés volontaires ou sont pressentis pour la prochaine rencontre les intervenants suivants

Sujet	Intervenant
Dispositifs de retenues, état des lieux	CG 38 – Frederic Caille DIR MC ?
Radars pédagogiques/radars tronçons	DDT69 – Nicolas Reudet CG 73 – Laurent Valette
Marquage des routes étroites (chevrons, filet de guidage) absent de l'IISR dernière mouture, utilisation sur des routes plus larges	CG 73 – Jacques Bechelot CG 07 CG 89 ?
Présentation de VANI/Alertinfra	DTER-CE